



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org



Politique

Moderniser l'organisation sociale au bénéfice du citoyen L'Uniopss se positionne sur la réforme territoriale

L'Uniopss regroupe des acteurs privés non lucratifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle a souhaité prendre part aux débats sur la réforme de l'organisation territoriale du pays en proposant « six principes susceptibles de donner aux futurs textes du sens pour l'avenir et un contenu appuyé sur les observations de terrain » de ses membres.



L'Uniopss considère que cette réforme « ne doit pas se limiter à redessiner les contours des circonscriptions actuelles. Elle doit être l'occasion d'une modernisation profonde d'une organisation qui a vieilli et qui n'est plus adaptée aux besoins des citoyens, comme aux évolutions en cours des politiques sociales ».

Voici les six principes qui, selon l'Uniopss, doivent animer la réforme :

1. **Inscrire les politiques sociales dans la durée.** Il s'agit de permettre aux décideurs locaux de faire une plus grande place à la prévention et de considérer que la dépense sociale est un « investissement » dont le retour s'évalue à moyen terme.
2. **Placer le citoyen au centre des réformes.** L'organisation des politiques sociales locales doit permettre de développer, dans la proximité, l'accompagnement du citoyen et sa participation aux décisions.
3. **Organiser la cohérence.** Il convient d'aménager clairement les points de rencontres entre des politiques nationales verticales et des territoires horizontaux. Ce qui implique notamment un décloisonnement des politiques sociales pour donner plus de place à la transversalité.
4. **Respecter les distances.** Un équilibre est à trouver entre la proximité des décisions avec le terrain et le recul nécessaire aux tâches plus stratégiques (programmation, prévention, coopérations...). Dans tous les cas, l'élaboration d'un « projet de territoire » avec l'ensemble des acteurs concernés (y compris l'État) s'impose.
5. **Mettre en place une organisation lisible.** Il faudra étudier chacune des compétences en jeu et arrêter un Plan de restructuration des compétences étalé dans le temps. Plusieurs scénarios sont concevables, avec ou sans maintien du département.
6. **Impliquer la société civile.** La réforme territoriale peut favoriser la construction d'une démocratie plus participative et renforcer par là même l'efficacité des politiques publiques.

« Les occasions de modernisation de notre organisation sociale sont rares, conclut l'Uniopss. Ne laissons pas passer celle-ci. L'organisation ne peut dépendre des seuls impératifs de gestion. Elle doit être d'abord fondée sur les politiques qu'elle doit servir »...

Pour en savoir plus : cliquer [ici](#)

« Il faut toujours comparer. Comparer ce que l'on aimerait avoir avec ce qu'on n'a pas aujourd'hui, mais aussi ce qu'on a avec ce qu'on n'avait pas hier. (...) Était-on plus heureux hier parce ce qu'on se contentait de moins, en partie parce qu'on ne transformait pas en besoins les désirs nés de la publicité ? Reconnaissons que les soucis d'aujourd'hui sont réels et pesants. Mais acceptons aussi des comparaisons qui justifient l'idée de progrès. D'un progrès continu en ce qui concerne précisément le travail des jeunes. La première loi sociale française paraît bien lointaine. En 1841, elle interdisait de faire travailler les moins de 8 ans, d'envoyer au fond des mines les moins de 12, leur journée de travail ne devant plus excéder douze heures. (...) Autant de développements positifs dans un passé récent. En prendre conscience ne console pas des difficultés vécues maintenant, mais permet tout de même de relativiser un peu le pessimisme ambiant ».

Alfred Grosser, professeur émérite des universités, « Regarder le passé pour être positif » (point de vue), *Ouest-France* des 27 et 28 septembre 2014.

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Matthieu Amaral, Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.



Solidarité internationale

13^e édition avec le « pari de l'ouverture et de l'innovation » Jusqu'au 21 novembre : solidarité internationale en Mayenne

La Coordination des associations de solidarité internationale de la Mayenne (Casi 53), créée en juin 2002, organise, jusqu'au 21 novembre, sa 13^e édition des Semaines de la solidarité internationale. L'objectif est de sensibiliser les Mayennais aux grands enjeux du monde contemporain, à savoir la lutte contre la faim dans le monde, le partage équitable des terres ou encore la défense des droits humains.

Pour les deux co-présidents, Michel Bellanger et Dominique Lemerrier, « être solidaires de ceux qui luttent pour la défense des droits humains, au Sud comme au Nord, n'est pas chose facile quand l'actualité internationale est plutôt porteuse de peurs irrationnelles, qui renforcent le repli sur soi et le rejet plus que l'ouverture aux autres ». La Casi 53 relève pourtant le défi

en se plaçant délibérément « sous le signe de l'ouverture, de l'innovation, de l'implication des jeunes et d'autres acteurs locaux ». Cela aboutit en 2014 à une large couverture du territoire par divers événements, un renforcement du partenariat associatif et, au final, une ampleur grandissante.

Parmi les grands moments de ces Semaines de solidarité internationale, on peut citer le **festival Alimenterre**, organisé pour la première fois en Mayenne. Sur le thème de l'agriculture familiale, six films documentaires vont inviter le public à des débats sur les enjeux agricoles et alimentaires Nord-Sud.

Les Semaines de solidarité internationale ont aussi donné l'impulsion nécessaire à des **échanges interculturels entre le collège Alain Gerbault, à Laval, et un collège situé à Mamou, en Guinée**. Les échanges ont abouti à trois pro-

ductions communes qui vont être valorisées : l'écriture d'une chanson (*Le savoir est une arme*) et son interprétation ; la création d'une lecture théâtralisée du roman *Le roi de Kahel*, de l'auteur guinéen Tierno Monémbo ; enfin, la conception d'une exposition sur « La fracture numérique et autres inégalités dans le monde ».

Les organisateurs des Semaines se réjouissent, par ailleurs, de la **création, à Château-Gontier, d'un collectif de sept associations**. Celles-ci soutiennent des projets portant sur la scolarité, l'agriculture, l'environnement, la santé, la formation. Elles présenteront leurs actions à la mairie de Château-Gontier du 10 au 22 novembre.

Habitat Jeunes Le Nymphéa, à Évron, est un partenaire fortement impliqué de la Casi 53. Le vendredi 21 novembre, il organise sa **deuxième soirée Melting Pot** avec la projection d'un film documentaire (*Quand les éléphants se battent, les herbes sont piétinées*), suivi d'un débat, puis d'un spectacle avec le conteur Jérôme Thomas.

Et, surtout, le dimanche 16 novembre, aux Ondines, à Changé, il y aura le **temps fort avec le Village des associations**, des films, des expositions, du théâtre, des tables rondes et des concerts. « Non, assurent Michel Bellanger et Dominique Lemerrier, la solidarité internationale n'est pas toujours triste, les échanges de cultures sont aussi des moments festifs »...

Mais il faut vraiment consulter le programme complet sur le site Internet de la **Casi 53** car il y a de nombreuses autres initiatives : des conférences notamment, des expositions, des projections de films...



Programme des semaines



Programme au village



À vos agendas

Le dimanche 2 novembre, dans les Coëvrons L'évolution de la statuaire depuis le Moyen Âge

Le dimanche 2 novembre, à 14 h 30, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une visite inédite sur l'évolution de la statuaire du Moyen Âge à nos jours. À travers deux sites particulièrement intéressants – l'église de Sainte-Suzanne et la chapelle Saint-Pierre, à Saulges –, Christian Davy, chercheur au Service régional de l'Inventaire des Pays de la Loire, présentera les caractéristiques et l'histoire de la sculpture. Les deux édifices retenus contiennent « des exemples remarquables d'œuvres en pierre, bois et terre cuite de différentes périodes historiques ».

Rendez-vous au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) du château de Sainte-Suzanne. Pas de réservation nécessaire. Circuit en voiture personnelle. Tarifs : 5 euros / 3,50 euros – gratuit pour les étudiants et les moins de 18 ans.

Le lundi 17 novembre, à Laval Conflit parental : comment préserver nos enfants ?

Le lundi 17 novembre, à 20 h, au Cinéville (quai Gambetta) à Laval, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Mayenne, en partenariat avec les membres du Comité départemental de soutien à la parentalité, organise un débat, animé par un psychologue, autour du thème : « Conflit parental : comment préserver nos enfants ? »

Ce débat sera précédé de la projection du film *Les papas du dimanche*, de Louis Becket, avec Thierry Neuvic, Hélène Fillières, Olivier Baroux (France, 1 h 30).

Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

